



DATE
10/08/2019

EXPÉDITEUR
Margot DION, chargée de mission

DIRECTION / SERVICE
ENVIRONNEMENT / Environnement,
Sports Nature

REFERENCE

CONTACT : Margot DION
TEL : 04 75 79 81 53
COURRIEL : clinucleaire@ladrome.fr

PIÈCES JOINTES
Présentations projetées en séance

Liste d'émargement

DESTINATAIRES
**A Mesdames et Messieurs les membres et invités
de la Commission Locale d'Information
Framatome Romans**

OBJET
**Assemblée plénière de la
Commission locale d'information
Framatome Romans du 13 juin 2019**

COMPTE-RENDU DE REUNION

La Commission Locale d'Information Framatome Romans tenu sa première assemblée plénière de l'année le 13 juin 2019 de 14h00 à 17h00, en salle Marius MOUTET de l'Hôtel du Département de la Drôme à Valence, sous la présidence de Fabien LIMONTA.

18 membres et invités de la commission étaient présents (cf. liste en annexe) dont 11 titulaires disposant d'une voix délibérative (quorum atteint).

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

Le Président de la Commission, **Monsieur LIMONTA** ouvre la séance à 14H00, le quorum étant atteint.

Monsieur LIMONTA salut et remercie de leur présence à cette première assemblée plénière de l'année 2019 :

- *les membres et invités de la Commission*
- *le Vice-Président de la CLI : Philippe LABADENS, 1^{er} Adjoint à la Mairie de Romans*
- *les représentants du site Framatome Romans : Pierre Antoine ALAZARD, Directeur de sûreté du site, François-Régis LHOMME, chef de service sûreté*
- *les représentants de l'ASN : Fabrice DUFOUR, Chef de pôle LUDD délégué, Madame ALAFANO*

Le Président précise que la séance est ouverte à la presse et remercie cette dernière de sa présence.

INTRODUCTION DE LA SEANCE PLENIERE

Le Président ouvre la séance plénière et présente les points suivants :

- Présentation de Margot DION (remplacement de Céline FABRE)
- Présentation des intervenants en tribune qui représentent la Préfecture, l'ASN et Framatome Romans de se présenter
- Présentation de l'actualité de la CLI FRAMATOME Romans et de son agenda pour l'année 2019 (se reporter à la présentation préparée par le secrétariat de la CLI pour les contenus)

Le Président rappelle que les débats sont enregistrés et pour faciliter la rédaction du compte-rendu, il est demandé aux membres et invités de bien vouloir se présenter à chaque prise de parole.

Enfin, le compte-rendu de l'assemblée plénière précédente (15/11/2018) qui a été adressé en amont de la séance à l'ensemble des membres et invités est soumis au vote.

→ le compte-rendu de la séance plénière du 15 novembre est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité et financier 2018 de la CLI FRAMATOME Romans – Secrétariat de la CLIGEET

La présentation associée est annexée au compte-rendu, s'y reporter pour accéder aux contenus

Margot DION (CD 26) fait une présentation synthétique du rapport d'activité et du compte-rendu financier pour l'exercice précédent, diapositives à l'appui.

Le rapport complet a été adressé en amont de la séance plénière et cet envoi n'a occasionné aucune remarque ou demande complémentaire.

Monsieur LIMONTA souligne l'effort de maîtrise des dépenses en 2018.

Monsieur DESBORDES (CRIIRAD), vote contre le budget et demande à l'ASN pourquoi le financement est basé sur le prévisionnel et non sur le réalisé.

Monsieur CHAUMONTET (CD 26), rappelle que l'ASN a abondé de façon significative le budget de l'ANCCLI en 2018 ; le financement supplémentaire de l'ASN sera destiné à l'animation et l'information des 35 CLI.

Monsieur LIMONTA, rappelle que la CLI verse annuellement une participation financière à la fédération de l'ANCCLI.

Monsieur DESBORDES (CRIIRAD) répond que l'ANCCLI n'est pas une fédération.

Monsieur CHAUMONTET (CD26) rappelle qu'il existe une loi qui conforte l'existence des CLI (loi TSN) qui préconise la mise en place d'un regroupement d'une fédération de CLI et c'est à ce titre que l'ANCCLI a été créé.

→ le rapport d'activité et le bilan financier pour l'année 2018 sont adoptés à la majorité (un vote ayant voté contre).

RETOUR SUR 2018 ET ACTUALITES DU SITE FRAMATOME ROMANS

La présentation associée est annexée au compte-rendu, s'y reporter pour prendre connaissance des contenus

Messieurs **ALAZARD** et **LHOMME** (FRAMATOME Romans) présentent les points suivants :

- **Retour en images et en chiffres pour l'année 2018**

- Chiffres clés de la production du site en 2018
- Présentation des projets conduits en 2018
- Chiffres clés et projets conduits dans le cadre des Ressources Humaines et de la formation en 2018

- Bilan sécurité au travail en 2018
- Bilan sûreté 2018 (avec les échéances clés : exercice national nucléaire en février 2018, levée de la mise sous surveillance de l'ASN en mai 2018, organisation des Safety et Quality Day en octobre 2018)
- Bilan radioprotection 2018
- La surveillance environnementale en 2018
- Les grands travaux en 2018 : chantier GEODE, nouvelle capacité d'oxydation du pastillage, machine de transfert atelier Conversion, chantiers combustibles de recherche et autres travaux (magasin d'entreposage des matières uranifères du laboratoire et bâtiment infirmerie/équipes de maintenance). 2018 a été marquée par la levée de la surveillance de l'ASN et c'est également une année qui a permis de poursuivre la réalisation de projets (coût 200 Millions d'Euros sur 5 ans).

- **Point sûreté 2018 et actualités 2019**

- Rappel sur l'échelle INES et chiffres des événements déclarés en 2018
- Présentation de deux événements de niveau 1 (description de l'écart, actions correctives menées et absence de conséquences sur les personnes, l'environnement ou la sûreté) : écart dû à l'accumulation de matière sous les meules de la rectifieuse 3 le 30 novembre 2018 et écart temporaire de matières dans un contenant non autorisé ((description de l'écart, actions correctives menées et absence de conséquences sur les personnes, l'environnement ou la sûreté).
- Projets en cours et autour du site et demande de fusion des INB 98 (combustibles de puissance) et INB 63 (combustible de recherche). Objectif de simplification et demande déposée auprès du Ministère de la Transition Energétique et Solidaire.

- **Temps d'échanges et de débat avec l'assemblée**

Monsieur LABOUR (CCI) : concernant l'exercice nucléaire du mois de février 2018, regrette que des représentants de la CLI n'aient pas été présents en qualité d'observateurs et dans le but de pouvoir mieux informer le public.

Monsieur DE BARJAC (Préfecture) : pense que certains membres de la CLI étaient présents à l'exercice (va vérifier ce point particulier).

Monsieur LABEDENS (commune de Romans) : a passé sa journée au PC comme observateur.

Monsieur DE BARJAC (Préfecture) : les représentants de la CLI étaient invités au REX (retour d'expérience) à froid et à chaud

Monsieur CHAUMONTET (CD 26) : il est important d'expliquer la destination du bâtiment en zone industrielle hors du site.

Réponse de Monsieur ALAZARD (Framatome), le site de Framatome Romans fait 35 hectares (en limite de capacités) ce qui conduit à être intéressé par la location de mètres carrés dans la zone industrielle pour une activité conventionnelle d'entreposage du matériel, une activité liée au transfert de technologie et une activité mécanique (pour la troisième activité, l'exploitant n'a pas encore d'autorisation administrative (ce point sera abordé lors d'une prochaine CLI).

Monsieur DESBORDES (CRIIRAD), existence d'un risque chimique sur le site de Romans. Sur le risque de criticité, a demandé à plusieurs reprises une présentation du risque criticité à l'ASN et l'exploitant. Renouvelle sa demande aujourd'hui (comment le risque est-il géré et évalué ?). Souhaite également aborder la question de la rue qui se situe du côté de la Foire (l'exploitant essaye de limiter son activité pendant la foire de Romans mais la proximité entre le site et l'événement pose un vrai problème). S'interroge enfin sur la troisième activité évoquée par Monsieur ALAZARD ;

Réponse de Monsieur ALAZARD (Framatome), une présentation sur le risque criticité a déjà été faite. Accepte de faire une présentation plus détaillée (réunion spécifique à prévoir sur la maîtrise du risque criticité avec la maîtrise de la masse et une démonstration par la géométrie).

Monsieur DESBORDES (CRIIRAD) demande une vue d'ensemble du risque de criticité.

Réponse de Monsieur ALAZARD (Framatome), il existe plusieurs outils et profils pour améliorer la performance humaine quand l'activité est sensible (criticiens, ingénieurs sûreté détachés pendant plus de deux ans pour vérifier qu'il n'y a pas de point faible sur la maîtrise du risque de criticité).

Réponse de Monsieur LABADENS (commune de Romans), concernant la Foire, travail pour recherche un autre espace pour organiser la Foire de Romans. La situation est difficile car les services de l'Etat demandent aux communes de restreindre la consommation de terres agricoles tout en gardant de l'espace destiné aux activités industrielles. La problématique est donc réelle sur ce sujet pour la commune de Romans (phase de révision du PLU avec un travail sur l'espace réservé à la Foire sur l'ouest romanais).

Roland DESBORDES (CRIIRAD), ne connaît pas d'autre endroit où une foire a lieu dans une zone PPI.

Concernant la troisième activité, réponse de Pierre Antoine ALAZARD (Framatome), la troisième activité est une activité soumise au code de la santé publique.

Monsieur LAVEDRINE, a une question sur le volet de la surveillance environnementale (rupture entre 2017 et 2018, pas d'explication sur le tableau).

Réponse de Monsieur LHOMME (FRAMATOME), rupture liée aux moyens de mesure.

Intervention de Roland DESBORDES (CRIIRAD), un élément de la surveillance environnemental a été présenté ; aurait souhaité avoir des résultats plus précis.

Question de l'ARS, est-ce qu'il y a un suivi du milieu hydrique en milieu superficiel ?

Réponse de Monsieur ALAZARD (FRAMATOME), les points de mesure sont situés en amont de l'établissement et en aval pour les aux souterraines et rejets aqueux après traitement des effluents (vérification des rejets dans l'Isère et contrôle de l'eau, des sédiments et des poissons). Les mesures sont faites après calcination de la radioactivité.

Monsieur DUFOUR (ASN), concernant la surveillance renforcée qui a été levée en 2018 (pour mémoire, retard dans les travaux post Fukushima avec notamment la remise à niveau sismique).

RETOUR SUR L'EXERCICE SECURITAIRE DU SITE FRAMATOME ROMANS

La présentation associée est annexée au compte-rendu, s'y reporter pour prendre connaissance des contenus

Messieurs DE BARJAC et PINO présentent les points suivants :

- **Un exercice national en février 2018 classé confidentiel défense (07 au 08 février, durée de cinq heures).**

Objectifs, tester les procédures de tous les acteurs et renforcer la coordination entre les services pour rendre plus efficace la réponse opérationnelle mise en œuvre sur le terrain.

Exercice pour préparer et entraîner les forces de l'ordre et tous les acteurs de la sécurité dans un contexte de menace terroriste. Une crise a été simulée pour évaluer sa prise en compte par les différents partenaires (FRAMATOME, Gendarmerie, Police Nationale, SDIS, ASN, ARS, Préfecture, mairie de Romans sur Isère...).

Plusieurs structures ont été créées pour répondre à l'exercice (cadre d'une crise liée à la sûreté) : COD, PCO, PC inter-services, PC exploitant.

Durant l'exercice, outre la protection du site, le PPI a été testé (périmètre de bouclage de zone sans impact pour les entreprises et les riverains malgré quelques restrictions de circulation).

Les élus locaux et les médias ont été informés de la réalisation de cet exercice 48h00 avant sa réalisation.

Il est enfin expliqué qu'il n'est pas possible de donner plus d'informations sur l'exercice que ce qui vient d'être présenté en séance plénière.

En conclusion, il est précisé que l'exercice s'est bien déroulé.

- **Temps d'échanges et de débats avec l'assemblée**

Monsieur ANDRE (commune de Chatuzange le goubet) la Préfecture sur l'information qu'ils peuvent rapporter à leurs administrés suite au déroulement de cet exercice, aucune information n'est communiquée par les services de l'Etat.

Réponse de Monsieur DE BARJAC (Préfecture) : ré explique qu'il n'est pas possible aux services de l'Etat de communiquer au delà de ce qui a été présenté à la CLI FRAMATOME concernant l'exercice nucléaire.

BILAN DU CONTROLE DU SITE FRAMATOME ROMANS EN 2018

La présentation associée est annexée au compte-rendu, s'y reporter pour prendre connaissance des contenus

Monsieur DUFOUR et Madame ALAFANO (ASN) présentent les points suivants :

- **Rappel des processus de contrôle et d'évaluation**

Le processus de contrôle et d'évaluation de l'ASN repose sur les inspections réalisées sur le site, le processus de réexamen périodique des installations, l'examen des rapports d'analyse des évènements significatifs, le contrôle des dossiers transmis en appui des demandes d'autorisation de modifications, l'analyse des bilans périodiques relatifs à l'environnement et le suivi des engagements pris par l'exploitant et leur respect.

- **Avis de l'ASN sur la sûreté du site**

16 inspections menées en 2018 dont 2 inspections post-réexamen (liste détaillée présentée).

Le bilan 2018 est globalement satisfaisant.

Les thématiques dans lesquelles des progrès doivent être réalisés : la surveillance des intervenants côté projets (laboratoire et NZU), la gestion des déchets. L'ASN attend le maintien des efforts engagés en matière de radioprotection notamment en préalable à la mise en peuvre d'Ure

19 évènements significatifs en 2018 (contre 17 en 2017 et 14 en 2016) dont 4 évènements de niveau 1.

Retour de l'ASN sur les points positifs : la transparence dans les déclarations et le CRES de bonne qualité ainsi que les analyses approfondies avec le recherche systématique de mesures préventives et engagement d'actions de fond et d'ampleur.

Retour de l'ASN sur les points à améliorer : point de vigilance sur l'héritage du passé (R1 et SE4), la nécessité des travaux engagés, leur importance ainsi que leur suivi sont soulignés / une vigilance au niveau des contrôles et des essais périodiques et le renforcement de la gestion des déchets et de la culture de radioprotection sont à renforcer.

Concernant les réexamens périodiques, l'état d'avancement pour le processus de réexamen de l'INB 63, la décision pour l'INB 98 est présenté par l'ASN. Quant au suivi des engagements post-réexamen, il avance convenablement pour les deux INB (chiffres clés : 82 engagements pour l'INB 90 et 70 pour l'INB 63, réunion de suivi exploitant-ASN tous les six mois et 1 inspection annuelle par INB pour contrôler certaines modifications et autres documents de preuve.

Pour conclure sur le bilan de l'année 2018, l'ASN rappelle ses attentes et soulignent que les engagements dans le cadre des GP ont été bien suivis et constate que les travaux ont été réalisés dans les temps. Ils soulignent néanmoins la nécessité de poursuivre les efforts de FRAMATOME pour la gestion des déchets et la surveillance à renforcer sur le projet NZU.

- **Temps d'échanges et de débats avec l'assemblée**

Monsieur CHAUMONTET (CD26), concernant la demande de fusion des deux INB, quels changements sur le ré examen périodique ?

Réponse de Madame ALAFANO (ASN), impact sur les délais du réexamen (date la plus lointaine est celle de l'INB 98). La date la plus récente (celle de l'INB63) sera prise en compte. L'exercice sera le même.

Réponse de Monsieur DUFOUR (ASN), la fusion des INB permettra de mutualiser un référentiel réglementaire et la gestion des déchets. C'est une simplification administrative et réglementaire qui ne remettra pas en cause la sûreté de l'installation.

Monsieur LAVEDRINE, s'interroge sur la signification de « la surveillance à renforcer sur la NZU »

Réponse de Madame ALAFANO (ASN), les procédures de validation ne sont pas respectées.

Roland DESBORDES (CRIIRAD) demande ce que signifient R1 et SE4 ?

Réponse de Madame ALAFANO (ASN), ce sont de vieilles installations (héritage du site) ; R1 est un atelier dans l'INB98 en arrêt.

Monsieur DUFOUR (ASN) rappelle que des travaux sont à engager.

Réponse de Monsieur ALAZARD (FRAMATOME), recyclage numéro 1 est un atelier qui permet de traiter les rebus par oxydation. Concernant les travaux, deux phases sont à distinguer. La phase A (phase environnementale) et la phase B (renforcements sismiques de l'atelier avec l'amélioration du génie civil de la structure pour garantir sa tenue aux séismes majeurs + sectorisation au niveau incendie avec des portes coupe-feu pour confiner la matière et le rajout d'un réseau de ventilation avec le démantèlement de vieux équipements et la rénovation de vieux équipements).

Monsieur CHAUMONTET (CD26), rappelle que les recommandations de l'ASN ne sont pas suivies par l'exploitant (sur les travaux nécessaires et urgents), menace d'arrêt de la production. L'exploitant a fait des efforts d'investissement importants (200 M d'€). La fusion des deux INB permet à l'exploitant d'optimiser ses modes de production ;

Réponse de Madame ALAFANO (ASN), concernant le suivi par l'ASN des travaux, appel à l'exploitant toutes les deux semaines, suivis rapprochés des travaux réalisés.

Monsieur LHOMME (FRAMATOME), rajoute que les travaux qui ont lieu cet été sont à fonds perdus (renforcement à la tenue du bâtiment aux séismes, sectorisation incendie) car dans deux ans l'activité sera transférée à la NZU. C'est donc un investissement fait par l'exploitant à court terme (avec autorisation de l'ASN).

REUNION PUBLIQUE DE LA CLI FRAMATOME EN 2019

La présentation associée est annexée au compte-rendu, s'y reporter pour prendre connaissance des contenus

Margot DION présente les points suivants :

- Acter l'absence de réunion commune avec la CLIGEET (contexte particulier en 2018)
- Proposition de thématique : les risques industriels majeurs, les bons réflexes avec le concours de la DREAL et un focus sur l'activité nucléaire
- Date de la réunion, première quinzaine de décembre (date du 15 décembre sous réserve de la disponibilité d'une salle sur la commune de Romans pour accueillir la réunion publique)

- **Temps d'échanges et de débat avec l'assemblée**

Monsieur LABOUR (CCI), en réunion de bureau il a été validé que la réunion publique de la CLI FRAMATOME ne sera pas mutualisée avec celle de la CLIGEET cette année. Sur la question de la thématique, il faut réfléchir à la mobilisation du grand public à améliorer (réflexion identique à la CLIGEET).

Réponse de Monsieur LIMONTA (CD 26), lors des éditions précédentes, on a constaté la difficulté à mobiliser les populations.

Monsieur LABOUR (CCI), l'école pourrait être un bon relais.

Monsieur LIMONTA (CD 26) indique qu'il n'y a pas de sensibilisation des enseignants.

Monsieur CHAUMONTET (CD 26), la réunion qui a eu lieu l'an dernier avec la CLIGEET à Portes les Valence a mobilisé faiblement la population et est d'accord pour que la réunion publique de la CLI FRAMATOME soit organisée cette année indépendamment de celle de la CLIGEET.

Monsieur LAVEDRINE, la vocation de la CLI est de diffuser de l'information le plus largement possible, des efforts et une innovation en matière de communication doivent être réalisés.

Monsieur ALAZARD (FRAMATOME), une action a été engagée avec le collège LAPASSAT ; l'exploitant se tient à disposition des établissements scolaires.

Monsieur LABOUR (CCI), il faudrait utiliser davantage les réseaux sociaux.

EVALUATION DES BESOINS DE FORMATION DES MEMBRES DE LA CLI pour 2019

La présentation associée est annexée au compte-rendu, s'y reporter pour prendre connaissance des contenus

Margot DION (CD 26) interroge les membres sur des besoins de formations éventuels pour l'année 2019. Il est proposé de réfléchir plutôt en 2020 compte tenu de l'échéance des élections municipales à des supports à mettre à disposition des nouveaux membres de CLI (renouvellement des membres du collège des élus).

Margot DION précise que lors des rencontre inter-cli sud est qui ont lieu à Grenoble il y a quelques jours, des ateliers ont été proposés aux participants afin d'avoir une base de travail pour éditer un livret d'accueil pour les nouveaux membres de CLI. La réalisation du livrable sera portée par l'ANCCLI.

TEMPS DE QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DE GOUSTINE (Commune de Génissieux), lors de l'exercice de simulation d'accident dans le cadre du PPI, un CR avait été demandé par la CLI à la Préfecture. Demande à Monsieur LIMONTA qu'un groupe de travail post accident soit constitué au niveau de la CLI FRAMATOME (qui serait une continuité logique au groupe de travail PPI).

Réponse de Monsieur DE BARJAC (Préfecture), pour le compte-rendu qui avait été demandé, assure qu'il ne s'agit d'une volonté de ne pas communiquer d'information d'autant que certains membres de la CLI étaient présents lors de l'exercice (les membres présents pouvaient faire un retour aux membres de la CLI). Concernant le post-accident, il est rappelé que ce volet est traité dans le PPI en sortie du dispositif d'urgence.

Monsieur DESBORDES (CRIIRAD), le PPI traite de la phase d'urgence mais ne traite pas le post-accidentel qui s'étale sur plusieurs années ; la population doit pouvoir accéder à ce type d'informations (exemple : qu'en serait-il en cas d'accident nucléaire de la consommation de certains produits ?)

Réponse de Monsieur DE BARJAC (Préfecture), dans le PPI page 103 à 130, il est développé la transition entre la phase d'urgence et la phase accidentelle.

Monsieur DE GOUSTINE (commune de Génissieux), précise que c'est la mise en œuvre concrète qui est intéressante

Réponse de Monsieur DE BARJAC (Préfecture), il ne sera pas possible d'être dans le détail opérationnel (difficile d'anticiper tous les types de crise), la réflexion sur le post-accident est intéressante mais il faut avoir conscience des limites de l'exercice.

Monsieur DESBORDES (CRIIRAD), au niveau national, on traite de façon différenciée la gestion post accidentelle. N'a pas vu dans le PPI de réponse concrète, simplement des dispositions générales. La question de l'indemnisation se pose également.

Réponse de Monsieur DE BARJAC (Préfecture), il n'est pas possible a priori de faire des réponses spécifiques dans le PPI qui doit rester générique.

Monsieur CHAUMONTET (CD 26), trouve l'idée très intéressante sur l'opportunité pour la CLI de constituer un groupe de travail pour réfléchir aux risques d'accident liés au site de Framatome à Romans, expliquer le poste accident (pour les nouveaux élus, c'est l'opportunité d'être familiarisé avec les enjeux et les risques des INB du site de Romans).

Réponse de Monsieur LIMONTA, il faut pour la période au cours de laquelle ce groupe de travail devra être constitué (échéance des municipales en mars 2020 notamment).

Constatant l'épuisement des débats, Monsieur LIMONTA lève la séance et remercie l'ensemble des membres et intervenants pour leur présence.

La prochaine assemblée plénière se tiendra le 15 novembre 2019 à l'Hôtel du département à Valence.

Fabien LIMONTA
Président de la CLI Framatome Romans

